

De praticien à chercheur critique à militant : la crédibilité dans l'approche critique

Chantal Francoeur

Introduction

Comment concilier les rôles de journaliste praticien, de chercheur critique et de militant ? Est-ce que, par exemple, un parti pris en faveur du journalisme pratiqué au sein du radiodiffuseur public peut s'accommoder d'une approche critique crédible en recherche sur le radiodiffuseur public et mener à une militance pro-radiodiffuseur public ? Est-ce qu'on peut être à la fois journaliste, chercheur critique sur le journalisme et militant pro Radio-Canada? Nous soutenons que la réponse à cette question peut être positive.

Notre point de départ pour cette réflexion est le penseur C. Wright Mills. Il insiste sur l'importance d'inclure l'expérience personnelle dans les recherches. De s'en servir comme si l'expérience personnelle fait partie de la collecte de données. Car, dit-il, « in the course of a lifetime, modern man (sic) has so very little personal experience and yet experience is so important as a source of original intellectual work » (Mills, 1959, p. 197). Mais inclure son expérience personnelle dans ses travaux de recherche, c'est prêter flanc aux commentaires selon lesquels le chercheur manque d'objectivité et de crédibilité. Nous proposons trois « lignes de défense » ou trois remparts contre ces attaques : faire preuve de transparence ; se placer dans la

position de sujet ; et privilégier la réflexion autocritique. Ces trois positions assurent la crédibilité du chercheur-praticien-militant et de ses travaux.

Nous nous intéresserons ici à un cas concret : le nôtre. Aussi, pour faciliter la compréhension de la suite du texte, nous allons parler au « je ». En 2010, j'étais étudiante au doctorat et je travaillais comme journaliste à Radio-Canada. J'ai œuvré comme journaliste à Radio-Canada, surtout à la radio, pendant une quinzaine d'années. J'ai pris congé de cet employeur pendant près d'un an, à la fin de mon doctorat, pour me consacrer à temps plein à ma recherche. Ma recherche portait précisément sur le radiodiffuseur public : j'étudiais l'intégration des équipes journalistiques radio-télé-web. C'était à l'hiver 2010. Radio-Canada fusionnait toutes ses équipes journalistiques en une seule grande équipe. Le journalisme multiplateforme commençait. J'ai étudié les discours entourant l'intégration – pourquoi l'intégration et de quelle manière ? – J'ai aussi étudié l'impact de l'intégration sur la pratique journalistique au quotidien¹.

Les avantages de la praticienne

Le fait d'être journaliste à Radio-Canada m'a donné plusieurs avantages qui ont servi ma recherche : j'avais un accès libre à tous les locaux radio-canadiens, je pouvais circuler à ma guise dans la grande tour d'une vingtaine d'étages grâce à ma carte d'employée. Je pouvais aussi consulter le fil de presse interne où se retrouvent tous les textes de reportages des journalistes du radiodiffuseur public. L'intranet radio-canadien, réservé aux employés, m'était aussi ouvert. Par ailleurs, mes années d'expérience m'avaient fait côtoyer des équipes journalistiques diversifiées.

¹ Une partie des réflexions livrées ici apparaissent dans mon livre intitulé *La transformation du service de l'information de Radio-Canada* et qui tiré de la thèse de doctorat en question.

Les liens de confiance avec mes collègues ou ex-collègues ont facilité mon travail de recherche. Ces mêmes liens de confiance existaient avec les patrons et les gestionnaires de Radio-Canada, j'ai pu ainsi assister à des réunions privées, autrement réservées aux seules personnes responsables de l'intégration. De janvier à mai 2010, j'ai été présente dans la salle de conférence où se réunissaient régulièrement les architectes de l'intégration et j'ai pu noter tous leurs propos, leurs attitudes, leur ton. De la même façon, j'ai pu observer mes collègues dans leurs premières expériences de journalisme multiplateforme et prendre le pouls au quotidien des salles de nouvelles qui allaient être fusionnées.

Transparence

Toutes ces personnes savaient que je travaillais à une thèse de doctorat sur l'intégration à Radio-Canada. Elles avaient donné leur accord à ma présence et à mes questions. Le grand patron de l'information avait posé ses conditions : il fallait préserver l'anonymat de tous et éviter de partager ou de diffuser de l'information qui pouvait « distordre » ou influencer le processus d'intégration. Ainsi, je pouvais mener ma recherche en toute quiétude et en toute transparence. Au moment d'écrire ma thèse, c'est justement le mot transparence qui s'est imposé pour décrire ma démarche.

Dès l'introduction de ma thèse, je précise mes liens employeur-employée avec Radio-Canada. J'indique aussi avoir beaucoup d'estime pour la radio, pour l'institution Radio-Canada et j'écris que je salue le dévouement de mes collègues radio-canadiens à servir l'intérêt public. Autrement dit, j'avoue que je ne suis pas neutre : j'aime l'institution publique qu'est Radio-Canada et j'ai de l'affection et de l'admiration pour mes collègues de travail. Cette confession faite, la suite du

texte de la thèse montre que l'affection peut côtoyer la critique, qu'un parti-pris pro-radiodiffuseur public n'équivaut pas à porter des œillères. Ou peut-être que si ? Peut-être existe-t-il des œillères radio-canadiennes ? De quoi alors sont-elles constituées ?

Position de sujet

Ces questions imposent une réflexion sur l'impact d'avoir travaillé pendant une quinzaine d'années pour le radiodiffuseur public. Sur l'identité. Cela mène au constat que je suis un « sujet » radio-canadien : je reprends à mon compte le vocabulaire radio-canadien, le discours radio-canadien. En effet, je soumetts aux lecteurs de la thèse que j'ai effectué ma recherche de la même façon que j'ai toujours pratiqué le journalisme à Radio-Canada : avec un souci d'intégrité, d'équité et d'exactitude. L'exactitude, l'intégrité et l'équité sont les principes éthiques que doivent respecter les journalistes de Radio-Canada. Ces principes sont inscrits dans les *Normes et pratiques journalistiques* du radiodiffuseur public (Radio-Canada, 2012). Reprenant ces termes à mon compte dans ma thèse, je montre que je suis un sujet radio-canadien au sens foucauldien du terme : je suis construite par le discours radio-canadien et assujettie à celui-ci. Autrement dit, « je suis ce discours » en reflétant les verbes « être » et « suivre ». Cela fait donc de moi et de ma thèse une partie de la « technologie politique » de Radio-Canada (Foucault, 2004, p. 500). Comme le dit Foucault, « l'efficace du pouvoir, sa force contraignante sont, en quelque sorte, passées de l'autre côté - du côté de la surface d'application » (*ibid.*, p. 527). Je le dis et je l'explique dans ma thèse. Et pour que le lecteur me suive, j'explique comment je vois Foucault et comment je le comprends.

Foucault et le sujet

Selon moi, la meilleure approche, la plus prolifique pour étudier l'intégration à Radio-Canada, est celle de Michel Foucault, même si elle n'est pas toujours facile à comprendre : Wodack cite la thèse de doctorat d'un étudiant autrichien, qui a compté 23 utilisations différentes du mot « discours » par Foucault dans ses cours au collège de France (Wodack, 2008, p. 4). Quoiqu'il en soit, Foucault s'est penché sur ce qui m'intéresse : la production des discours, les institutions et leurs pratiques. Pour Foucault, le discours est une forme de discipline. Avec du pouvoir. Le pouvoir de produire, de créer des sujets, des objets, des façons de penser et d'agir. De structurer les organisations. Autrement dit, le discours produit un monde. Il produit un monde qui permet au discours d'exister, qui le confirme, qui le recrée et le renforce sans cesse. Ce n'est pas nécessairement un pouvoir répressif, puisque c'est un pouvoir qui produit. C'est un pouvoir diffus, et non un pouvoir venant d'une élite et s'imposant aux opprimés. Un pouvoir présent partout, puisque les discours sont partout, dans tous les espaces sociaux.

Le discours, cette discipline avec du pouvoir, fabrique du savoir, de la vérité. Il émane d'institutions socialement puissantes (construites par le discours) qui diffusent la vérité : leur processus de production, de circulation, leurs routines et leurs pratiques viennent toutes confirmer la vérité du discours. Ce qui confirme du même coup la puissance de l'institution. L'institution se confirme et se reproduit via la diffusion de la vérité (Foucault, 1993). Les discours ayant le plus d'impact sur le social dépendent du fait qu'ils sont perçus comme vrais, véritables :

Le pouvoir produit du savoir (et pas simplement en le favorisant parce qu'il le sert ou en l'appliquant parce qu'il est utile) ; pouvoir et savoir s'impliquent directement l'un l'autre ; il n'y a pas de relation de pouvoir sans constitution corrélatrice d'un champ de savoir, ni de savoir qui ne suppose et ne constitue en même temps des relations de pouvoir (Foucault, 2004, p. 502).

On parle donc d'un « régime de vérité, » d'une politique de vérité². Qui régule l'approche vers soi, vers les autres et l'environnement (Anderson, 2003).

Foucault s'intéresse à définir les conditions dans lesquelles un discours existe et a pris naissance. Il se demande : « comment se fait-il que tel énoncé soit apparu et nul autre à sa place ? » (Foucault, 1969, p. 42). Il se demande comment le pouvoir fonctionne. Comment il fait ce qu'il fait. Dans ses recherches empiriques sur des textes et des institutions, il met l'accent sur les détails, les routines, ce qui semble banal, ce qui est tenu pour acquis. C'est là que le pouvoir diffus circule (Hall, 1997). Il se penche aussi sur les stratégies de persuasion – comment le discours produit sa vérité, quelles sont ses règles de construction de la vérité – et les effets des discours. Il s'intéresse enfin à l'autorité sociale de la personne ou de l'institution qui tient le discours. C'est ainsi qu'il arrive à décrire comment les sujets et les objets sont produits par les discours (Foucault, 1969).

L'étude des discours à la manière de Foucault permet de se pencher sur les institutions, de les scruter en se penchant sur deux aspects. Foucault suggère en effet que les institutions fonctionnent de deux façons : via leur appareil et via leur technologie. L'appareil institutionnel inclut les différentes formes de pouvoir-vérité qui constituent l'institution : architecture, règlements, philosophie, morale, lois, etc., et les discours qui sont articulés via ces formes de pouvoir-vérité. Les technologies institutionnelles sont les techniques pratiques utilisées pour exercer ce pouvoir-vérité : des outils, des méthodes, des procédés, des stratégies. Les effets de domination des technologies institutionnelles ne viennent pas d'une appropriation, mais des manœuvres, des fonctionnements, des réseaux de relations établis par ces technologies. Il y a une

² Selon moi, le « savoir » est chaque affirmation implicite ou explicite d'un discours. La « vérité » englobe tous les savoirs d'un discours.

sorte de « bataille perpétuelle » où le pouvoir s'exerce, plutôt qu'il ne se possède (Foucault, 2004, p. 501).

Quand j'applique le cadre conceptuel foucauldien à Radio-Canada, je constate que Radio-Canada est une institution culturelle puissante, un lieu de production de discours journalistique, un lieu de production de nouvelles, un lieu de production de connaissance, donc un lieu de production de discours vérité. Parmi les concepteurs des discours vérité radio-canadiens, se trouvent les journalistes, qui sont des sujets journalistes radio-canadiens, produisant des objets reportages radio-canadiens, alimentant l'espace public d'une façon radio-canadienne. Ainsi, pour en revenir à ma position de chercheure et de sujet radio-canadien, je répète : je suis un sujet radio-canadien au sens foucauldien du terme. Je suis construite par les discours radio-canadiens et assujettie à ces derniers. Étant soumise au champ de visibilité radio-canadien et le sachant, je reprends à mon propre compte les contraintes du pouvoir du radiodiffuseur public. J'inscris en moi « le rapport de pouvoir dans lequel je joue simultanément les deux rôles ; je deviens le principe de mon propre assujettissement » (Foucault, 2004, p. 527). Je l'admets dans le texte de ma thèse. Et pour consolider cette admission, pour la cristalliser, je débute chacun des chapitres de ma thèse avec un résumé prenant la forme d'un reportage journalistique. Le reportage rappelle constamment au lecteur que le texte de la thèse est écrit par un sujet radio-canadien.

Par ailleurs, j'insiste dans ma thèse sur le fait qu'à l'intérieur d'un sujet radio-canadien, il y a aussi de l'espace pour la contestation. Et un sujet n'est pas unidimensionnel. Je suis un sujet radio-canadien, mais je suis aussi une étudiante et une chargée de cours, cumulant d'autres identités personnelles « fragmentées » (Hall, 1993). Je porte plusieurs manteaux identitaires complétant l'identité de sujet radio-canadien et s'opposant parfois à celle-ci. Cela teinte aussi la recherche. Cela me permet d'avoir du recul, d'être critique.

La réflexion autocritique et l'ethnographie

Vient ensuite la réflexion autocritique, troisième « rempart » contre les possibles (et probables) biais de journaliste-chercheuse-militante pro Radio-Canada. La réflexion autocritique dont je parle ici est liée à l'ethnographie, une autre des méthodes choisies pour réaliser ma recherche. Comment décrire l'ethnographie? Le signe distinctif de l'ethnographie est sa méthodologie principale : l'immersion. Le travail de l'ethnographe est un plongeon au cœur d'une culture. Dans sa recherche d'information, l'ethnographe s'immerge dans le monde qui l'intéresse. Il partage le quotidien des membres de la culture qu'il étudie durant de longs mois, parfois même des années. L'ethnographe doit en effet baigner dans la même eau que ses sujets, jusqu'à ce qu'il puisse lire leur monde, établir une carte bathymétrique plausible de leur univers : « The aim is to create something like maps of how things work beyond the scope of our everyday knowledge » (Smith, 2005, p. 206). L'immersion est donc une enquête sur le visible et l'invisible (Vidich et Lyman, 1994), qui exige une grande sensibilité et de l'empathie. L'ethnographe doit avoir une curiosité avide pour tout ce qu'il voit, mais aussi pour tout ce qui échappe à une perception superficielle. L'ethnographie est une méthodologie unique et reconnue. Mais c'est aussi une pratique controversée, critiquée. Les critiques sont notamment liées au passé colonial de l'ethnographie. Les critiques dénoncent le pouvoir que la pratique ethnographique donne à l'ethnographe. Pouvoir de représenter l'Autre, et de le faire au nom de la science. Pouvoir d'effectuer des recherches sur le terrain pour une institution, souvent une institution universitaire, qui donne de la crédibilité au travail de l'ethnographe. Pouvoir de définir l'Autre tout en le gardant à distance... Les critiques de l'ethnographie dénoncent l'ethnocentrisme des ethnographes, leur tendance à privilégier un groupe social - le leur - et à en faire le seul modèle de référence. Trinh T. Minh-ha

parle « d'Anthropo Logical Hegemony » (1989, p. 55), imprégnée de racisme, de sexisme et de hiérarchie de classe. Valerie Walkerdine résume la problématique en écrivant, « we are each Other's Other, but not on equal terms » (1990, p. 353), soulignant que la relation entre l'ethnographe et l'Autre en est une où l'Autre est un informateur, au service de l'ethnographe et de l'ethnographie.

Une autre critique importante est liée aux contradictions des ethnographes et des ethnographies. Aunger (2004) fait remarquer que de nombreuses ethnographies, considérées comme valides et significatives, ont été discréditées par des ethnographies menées ultérieurement. Les affirmations des ethnographes pionniers ont été contredites. La validité « scientifique » de l'ethnographie a ainsi été mise en doute. Les ethnographes ont dû admettre qu'il n'existe aucune vérité hégémonique pure à découvrir et à décrire dans une culture : « An objective ethnography, one devoid of context, or alternatively, perfectly contextualized, is obviously impossible » (Aunger, 2004, p. 11).

Les critiques vont plus loin. Ils font remarquer que les connaissances produites par les études ethnographiques servent souvent à régler, à édicter des règles de conduite. Ces règlements ne sont jamais neutres : ils renforcent en général les valeurs sociales dominantes - blanches, hétérosexuelles, mâles, valorisant le rationnel - pour contenir, et même censurer l'Autre. Valerie Walkerdine (1990) l'a bien décrit, en parlant de son travail dans une famille de milieu ouvrier. Elle raconte sa prise de conscience : « The modern bourgeois order depends upon a professional intellectual elite which 'knows' and regulates the proletariat » (*ibid.*, 1990, p. 354). Les nouveaux bourgeois, formés à l'éducation supérieure, prétendent que c'est seulement via la rationalité et l'intellectualisme que les masses peuvent aussi se libérer : « it is only through rationality and intellectualization that the masses can see through the workings of ideology and so escape its snares » (Walkerdine, 1990, p. 355).

La question qui se pose est donc la suivante : l'ethnographie est-elle une pratique justifiable et justifiée ? Quelqu'un a pu répondre dans les termes suivants : « today [...] the only possible ethnology is the one which studies the anthropophagous behavior of the white man » (cité dans Minh-ha, 1989, p. 73). D'autres auteurs, moins radicaux, font des suggestions pour faire évoluer la pratique ethnographique. Des ethnographes proposent par exemple une réflexion auto-critique. C'est l'approche que j'ai retenue pour ma recherche : l'ethnographie réflexive, où je suis en état constant de réflexion auto-critique. Auto-critique face à l'ethnographie, face à ma pratique, face à moi-même et à ma culture de journaliste radio-canadienne. Cette réflexion auto-critique m'oblige à me questionner régulièrement sur ce que je cherche à connaître et pourquoi je suis dans une démarche ethnographique. Toutes mes réflexions sont incluses dans mon texte ethnographique final – dans ma thèse – et l'enrichissent. Autrement dit, ma réflexion personnelle fait partie de l'analyse, elle aide à « purifier » l'analyse des données ethnographiques.

Des modèles de réflexion auto-critique

Mon inspiration principale pour l'ethnographie réflexive vient de la recherche de Dorinne K. Kondo (1990). Cette américano-japonaise a plongé au cœur de la société nipponne pour étudier la construction du self (soi) japonais. Elle a vécu la vie d'une travailleuse japonaise à temps partiel dans une pâtisserie, la *Sato factory*, et dans un salon de coiffure. Dans un texte autobiographique, elle raconte son quotidien. Elle intègre les nécessaires réflexions ethnographiques théoriques tout au long de son autobiographie, sans séparer les différents moments – réflexion personnelle, réflexion ethnographique, réflexion scientifique. Elle explique ainsi sa démarche : « Experience, and the *specificity* of my experience [...] is not opposed to theory ; it *enacts* and *embodies* theory.

That is to say, the so-called personal details of the encounters, and of the concrete processes through which research problems emerged, are constitutive of theory » (Kondo, 1990, p. 24, italiques dans le texte original). Elle dit : « je suis la théorie », au sens ontologique du terme. On ne peut pas séparer la vie de la théorie, dit-elle. Kondo ouvre ainsi la voie au récit autobiographique, où on peut prendre du recul par rapport à ses propres convictions et s'interroger de façon critique sur sa réalité, sa culture.

Kondo (1990) est également intéressante dans le contexte d'une recherche comme la mienne, parce qu'elle insiste sur les relations de pouvoir et les discours. Selon l'auteure, les relations de pouvoir sont toujours présentes et significatives. Elles sont aussi toujours en mouvement. Kondo (1990) parle de danse de domination et de contre-dominance et dit que « power and meaning, 'personal' and 'political', are inseparable » (1990, p. 24). Elle reprend les termes de Foucault pour décrire comment, à l'intérieur de la *Sato factory*, le pouvoir et la vérité sont inter-reliés, comment ils créent des institutions et des pratiques disciplinaires : de la structure de la compagnie jusqu'aux titres des travailleurs en passant par les interactions quotidiennes et les différentes perceptions de soi des travailleurs, tout est créé par la dynamique pouvoir-vérité. Cette dynamique est renforcée par des « keeper of the dominant discourse » (1990, p. 231). Ces gardiens du discours dominant sont en haut de la hiérarchie des travailleurs. Ce sont des artisans doués, qui profitent du discours dominant sur l'importance de l'art. Ces artisans sont les reflets et les incarnations du pouvoir et de la vérité. Cela reflète notre réflexion sur les journalistes radio-canadiens producteurs d'objets reportages radio-canadiens au sein d'un radiodiffuseur public producteur de discours vérités.

Une autre source d'inspiration pour ma recherche est l'ethnographie réalisée par Georgina Born à la BBC, intitulée *Uncertain Vision*. Born (2004) a voulu analyser de l'intérieur comment les décisions se prennent à la BBC, le type de gestion qui y a cours et s'il y existe une forme

d'élitisme. Elle a séjourné à la BBC entre 1996 et 1998 et a fait des suivis en 2001 et 2003. Elle a passé du temps avec les équipes du *Drama Group*, *Newsnight*, des nouvelles, des documentaires et des affaires publiques. Elle a aussi assisté à des événements extérieurs de l'industrie des médias et des nouvelles. Elle a réalisé 220 entrevues, rempli 8 journaux de bord et compilé un grand nombre de documents.

Born (2004) exprime avec éloquence l'importance de l'ethnographie pour comprendre qui peut dire quoi, à quel moment, pourquoi, et quelles sont les limites du pensable et de l'impensable dans une institution : « One of the marks of social power is how it enables those who hold it to determine the very framework of what can be said and even thought in a given social space » (2004, p. 15). Qui peut dire et penser l'impensable ? Aussi, pour comprendre une organisation, il faut plonger au cœur de ces pensables et impensables et de leur manifestation : « it is therefore imperative to uncover not only what is insistently present, but the characteristic absences and rigidities - what cannot be thought, or what is systematically 'outside' » (2004, p. 15). Son long récit est ponctué de citations et de descriptions d'événements spéciaux et d'extraits de journal personnel où l'auteure réfléchit sur ce qu'elle a constaté sur le terrain. Les formats de texte changent selon qu'on est dans le compte-rendu, l'anecdote ou l'extrait de journal. Le lecteur est dans l'envers du décor. C'est un ouvrage majeur qui reflète souvent ce qui se passe à Radio-Canada et qui a inspiré ma recherche. Il contribue aussi à renforcer l'idée qu'une ethnographie riche peut être produite par une chercheuse qui fait partie du monde qu'elle étudie. Elle peut plonger au cœur du pensable, de l'impensable et de leurs manifestations, et le faire de façon critique et autocritique.

La mise en contexte critique

Les trois remparts – transparence, position de sujet, réflexion autocritique - permettant de construire la crédibilité de la chercheure praticienne viennent d’être décrits et explicités. La perspective critique oblige toutefois d’aller un pas plus loin, ce que je fais dans ma thèse de doctorat et que je décris ici : il faut réfléchir à la place du radiodiffuseur public dans le paysage médiatique local et global et étudier les rapports de force entre différentes entreprises de presse. C’est cette réflexion qui mène à la militance pro radiodiffuseur public.

En effet, l’étude de la place du radiodiffuseur public dans le paysage médiatique global et local montre qu’il est la cible d’attaques constantes d’entreprises privées. Des entreprises privées qui se plaignent de la compétition « injuste » que lui livre le radiodiffuseur public, financé par des fonds publics. Les entreprises privées réclament, soit une réduction des subventions accordées au radiodiffuseur public, soit une interdiction d’accès aux revenus publicitaires car Radio-Canada se finance de façon mixte à l’aide de fonds publics et de revenus publicitaires (Dumas et Baril, 2003 ; Cauchon, 2007 ; Presse Canadienne 2007, 2008 ; Baillargeon, 2009 ; CRTC, 2009 ; Francoeur, 2010). Radio-Canada répond ponctuellement aux attaques de ses concurrents en rappelant son vaste mandat, un mandat unique :

Chaque fois qu’on veut nous refuser l’accès aux initiatives de financement supplémentaire du gouvernement ou du CRTC ou qu’on veut critiquer nos services, on commence avec les crédits du gouvernement. Mais ces radiodiffuseurs et ces câblodistributeurs ne vous disent pas, dans leurs exposés, que CBC/Radio-Canada a également un mandat en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, un mandat que personne d’autre n’a (Radio-Canada, 2009).

Le mandat de Radio-Canada est décrit dans la *Loi sur la radiodiffusion* : renseigner, éclairer, divertir, avec une programmation typiquement canadienne, reflétant les diversités régionales et le

caractère multiculturel du pays (L.C. 1991, c.11). Quand on inclut le cousin anglophone de Radio-Canada, CBC, le radiodiffuseur public exploite 28 services, diffuse dans les deux langues officielles et en huit langues autochtones, sur six fuseaux horaires. Aucune entreprise privée n'a ce mandat, ni ne fournit ces services.

De plus, bien que le mandat de Radio-Canada soit très vaste, les ressources mises à la disposition de l'institution ont été réduites au fil des années : « À partir de l'annonce de compressions dans le budget fédéral de 1993 et l'examen des programmes qui a suivi en 1995 les crédits ont commencé à diminuer radicalement » (Comité Permanent du Patrimoine Canadien, 2003). De 2000 à 2002, la tendance s'est inversée en partie. Mais, en dépit des récentes augmentations annuelles, le financement de la SRC a connu une baisse pour l'ensemble de la période : « De 1990-1991 à 2001-2002, cette baisse était de 4,5 % ; toutefois, en dollars réels, elle équivaut à 20,5 % » (Comité Permanent du Patrimoine Canadien, 2003). Les budgets de la Radio-Canada subissent donc des pressions continues depuis trois décennies. En 2009, le radiodiffuseur public a dû mettre à pied huit cent personnes. Presque dix pour cent de son personnel.

Cette mise en contexte critique fait ressortir la position vulnérable de Radio-Canada. C'est une institution culturelle puissante, productrice de discours-vérité, comme on l'a vu précédemment, mais c'est aussi une institution surveillée, critiquée, attaquée. Au nom du libre marché et de la concurrence, le radiodiffuseur public serait une institution obsolète selon ses détracteurs. Comment, suite à ce constat, la chercheure praticienne doit-elle réagir ? La démonstration peut-elle mener à autre chose qu'à une militance pro radiodiffuseur public ? Pour une chercheure praticienne issue de Radio-Canada et produite par elle, la réponse semble aller de soi. Il y a, dans la militance, une suite logique de ma recherche, une position permettant de lier entre eux mon travail scientifique et mon engagement social. Qui ne va pas à l'encontre de la pensée critique mais qui la confirme (Fuchs, 2011).

Conclusion

Du « je », revenons au « nous ». Nous venons de montrer qu'il est possible de concilier les rôles de journaliste praticien, de chercheur critique et de militant. Qu'un parti pris en faveur du journalisme pratiqué au sein du radiodiffuseur public peut côtoyer une approche critique crédible en recherche sur le radiodiffuseur public et mener à une militance pro-radiodiffuseur public. Autrement dit, on peut être à la fois journaliste, chercheur critique sur le journalisme et militant pro Radio-Canada. Cette posture permet de profiter des avantages d'une connaissance interne et intime du radiodiffuseur public et de valoriser son expérience personnelle, sans sacrifier sa rigueur ni sa crédibilité. Pour ce faire, il existe des « lignes de défense » ou des remparts. Nous en avons exploré trois dans ce texte : faire preuve de transparence, se placer dans la position de sujet et privilégier la réflexion autocritique. Selon nous, ces trois positions permettent d'assurer la crédibilité du chercheur-praticien-militant et de ses travaux.

Bibliographie

Anderson, N. A. (2003). *Analytical Strategies : Understanding Foucault, Koselleck, Laclau, Luhmann*. Bristol : The Policy Press.

Aunger, R. (2004). *Reflexive ethnographic science*. Walnut Creek : AltaMira Press.

Baillargeon, S. (2009). Audiences du CRTC - Oui aux redevances, non à Radio-Canada. *Le Devoir*, 19 novembre 2009. Repéré à <http://www.ledevoir.com/societe/medias/277525/audiences-du-crtc-oui-aux-redevances-non-a-radio-canada>

Born, G. (2004). *Uncertain Vision*. London : Secker & Warburg.

Cauchon, P. (2007). Québec questionne les politiques du CRTC. *Le Devoir*, 27 janvier 2007, C-7.

Comité permanent du patrimoine canadien (2003). *Notre souveraineté culturelle: le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne*. Ottawa : Chambre des communes.

CRTC (2009). Policy proceeding on a group-based approach to the licensing of television services and on certain issues relating to conventional television: V Interactions inc's Presentation. *Broadcasting Public Notice CRTC 2009-411*. Repéré à <http://www.crtc.gc.ca/eng/archive/2010/2010-167.htm>

Dumas, H. et Baril, H. (2003). TVA intensifie ses attaques contre Radio-Canada. *La Presse*, 9 mai 2003, C-1.

Foucault, Michel. (1993). *Surveiller et punir: naissance de la prison*. Paris : Gallimard.

Foucault, M. (2004). *Philosophie: anthologie*. Paris : Gallimard.

Francoeur, C. (2010). *Choc des cultures, contre-discours et adaptation : l'intégration, le régime de vérité radio-canadien*. Thèse inédite de doctorat. Montréal : Université Concordia.

Francoeur, Chantal. (2012). *La transformation du service de l'information de Radio-Canada*. Québec : Presses de l'université du Québec.

Fuchs, C. (2011). *Foundations of Critical Media and Information Studies*. New York : Routledge.

Hall, S. (1993). Cultural identity in question. Dans Hall, S., Held, D. et McGrew (dir.), A., *Modernity and its Futures* (273-326). Cambridge : Polity.

Hall, S. (1997). The work of representation. Dans Stuart, H. (dir.), *Representation: cultural representations and signifying practices* (15-64). London: Sage.

Kondo, D. K. (1990). *Crafting Selves*. Chicago: The University of Chicago Press.

Loi sur la radiodiffusion (1991, chap. 11). Repéré à <http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/B-9.01/>

Mills, C. W (1959). *The Sociological Imagination*. Oxford: Oxford University Press.

Minh-ha, T. T. (1989). *Woman, Native, Other : Writing Postcoloniality and Feminism*. Bloomington : Indiana University Press.

Presse Canadienne. (2007). Vidéotron suspend ses paiements mensuels au Fonds canadien de la télévision. *Le Devoir*. 24 janvier 2007.

Presse Canadienne. (2008). Quebecor choqué. *Le Devoir*. 16 avril 2008, B-4.

Radio-Canada. (2009). La radiodiffusion publique au Canada : Trouver notre voie en ces temps difficiles. *Radio-Canada*, 27 avril 2009. Repéré à <https://io.cbc.ca/io>

Radio-Canada. (2012). Normes et Pratiques Journalistiques. *Radio-Canada*. Repéré à

<http://cbc.radio-canada.ca/docs/policies/journalistic/xml/politiques.asp>

Vidich, A. J. et Stanford M. L. (1994). Qualitative Methods. Dans Denzin, N. K. et Yvonna S. L. (dir.), *Handbook of Qualitative Research* (23-59). Thousand Oaks : Sage.

Smith, D. E. (2005). *Institutional Ethnography*. Oxford : AltaMira Press.

Walkerdine, V. (1990). Video replay: families, films and fantasy. Dans Alvarada, M. et Thompson, J. O. (dir.), *The Media Reader* (339-357). London : BFI Pub.

Wodack, R. (2008). Introduction: Discourse studies - Important Concepts and Terms. Dans Wodack, R. et Krzyzanowski, M. (dir.), *Qualitative Discourse Analysis in the Social Sciences* (1-29). New York: Palgrave Macmillan.